



Commune de GEER



Wallonie

Annexe 25

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur et Madame Mairlot - Smeyers, Rue J. Stiernet 88, 4252 Omal
font savoir qu' ils ont introduit une demande de

PERMIS D'URBANISME

ayant trait à un terrain sis Rue J. Stiernet 88 à 4252 Omal
cadastré **5 A 176E**

Le projet consiste en l'aménagement des combles d'une habitation existante

et présente les caractéristiques suivantes :

la demande se rapporte à un bien situé dans un site classé (Art. R.IV.40-1, 6°)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28/11/2018 au 12/12/2018 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : 1 Rue de la Fontaine 4250 Geer ,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : lydwine.deghaye@publilink.be

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 12/12/2018 de **10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

Le dossier peut être consulté à la même adresse de 08h30 à 11h30 du mardi au jeudi, de 15h00 à 19h00 les lundis sauf fériés et le samedi 01/12/18 de 08h00 à 10h00.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Deghaye : téléphone 019/54.92.46, mail lydwine.deghaye@publilink.be, dont le bureau se trouve à 4250 Geer, 1 rue de la Fontaine.

GEER, le 23/11/2018.

Par le Collège,

La Directrice générale,
Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre,
Sé) M. DOMBRET